

## Cent soixante-douzième session du Conseil de la FAO

### **Point 10: Rapport de la 195<sup>e</sup> session du Comité financier (Rome, 13-17 mars 2023)**

Je suis ravie de présenter le rapport de la 195<sup>e</sup> session du Comité financier, soumis au Conseil dans le document CL 172/9. Je souhaiterais mettre en exergue les questions ci-après, qui sont exposées dans le rapport.

Le Comité financier a examiné le *Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025* et le *Programme de travail et budget 2024-2025*, ainsi que la question du *rétablissement par la Conférence du droit de vote des États membres en retard dans le paiement de leurs contributions*, qui seront traités directement au titre des points 3 et 15 de l'ordre du jour, respectivement.

En ce qui concerne l'examen du *barème des contributions 2024-2025*, le Conseil est invité à approuver le projet de résolution pour adoption par la Conférence, tel qu'il figure au paragraphe 17 du document CL 172/9.

Pour ce qui est de la *composition du Comité consultatif de contrôle de la FAO*, le Conseil est invité à approuver la prolongation des mandats de M<sup>me</sup> Aït Mohamed Parent et de M<sup>me</sup> Wild en tant que membres du Comité consultatif pour une nouvelle et dernière période de trois ans.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'approuver les conclusions du Comité financier concernant: la *situation financière de l'Organisation* et le *rapport annuel sur l'exécution du budget et les transferts entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2022-2023*.

Enfin, il est demandé au Conseil de prendre note des réflexions du Comité financier sur les informations actualisées concernant: l'*évaluation actuarielle 2022 des obligations relatives au personnel*, le *rapport de synthèse 2022 sur l'examen à mi-parcours*, le *rapport annuel sur les ressources humaines*, le *rapport annuel 2022 du Comité consultatif de contrôle de la FAO*, le *rapport annuel 2022 de l'Inspecteur général*, le *rapport annuel 2022 du Bureau de la déontologie*, la *suite donnée aux recommandations qui figurent dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intitulés Examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies et Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête*, et la *reprogrammation de l'examen de la gestion et de l'administration de la FAO par le CCI*.

Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant notre rapport, selon que de besoin.

*M<sup>me</sup> Imelda Smolčić Nijers, Présidente du Comité financier*